

Travaux sur réseaux télécom : l'OPPBTP publie un guide pour garantir la sécurité des intervenants



Afin d'assurer le déploiement et la maintenance des réseaux de télécommunication sur l'ensemble du territoire, plusieurs dizaines de milliers d'opérations ont lieu chaque jour, souvent à proximité des réseaux électriques. Pour garantir la bonne exécution des travaux et éviter tout risque d'électrocution, ces travaux nécessitent une bonne organisation préalable et le strict respect des mesures de prévention adéquates. Aussi, dans le cadre de sa mission d'accompagnement des entreprises, l'OPPBTP publie un guide « Pose et dépose d'un poteau et autres travaux à proximité d'un réseau électrique aérien ».

Réalisé avec l'aide d'un groupe de travail composé des organisations professionnelles SERCE et ACNET et des entreprises de travaux télécoms ALQUENRY, EIFFAGE, EQUANS, SNEF, SPIE, VINCI ENERGIE, ENEDIS et ORANGE, ce guide rappelle l'ensemble des règles à respecter, des mesures organisationnelles et de prévention à mettre œuvre pour permettre aux intervenants de travailler en toute sécurité.

La nécessité d'organiser les travaux et prévenir les risques à proximité des réseaux électriques

Avec l'accélération du déploiement de la fibre optique en France, et la modernisation du réseau entraînant la disparition progressive du réseau cuivre, chaque jour, des milliers d'opérations sont nécessaires pour garantir la qualité et la continuité du service. Or, du fait de la configuration des espaces publics et des règles de construction des réseaux, ces travaux sont réalisés à proximité de réseaux électriques en fils nus basse et haute tension, sur de nombreux points du territoire. Dans ce contexte, les opérateurs sont exposés à des risques et contraintes supplémentaires. Malgré l'existence de règles encadrant ce type de travaux, plusieurs accidents graves et mortels sont encore à déplorer chaque année.

Un outil pour adopter les bonnes pratiques et intervenir en sécurité

Le guide « Pose et dépose d'un poteau et autres travaux à proximité d'un réseau électrique aérien » publié par l'OPPBTP vise à aider concrètement les entreprises et les exploitants à mieux anticiper les démarches à effectuer lors de la préparation de futurs travaux à proximité de réseaux électriques. Il rappelle les fondamentaux permettant de réaliser les opérations en sécurité :

- ✓ L'analyse de risque, qui doit prendre en compte les différents points d'attention relatifs à la nature des réseaux électriques rencontrés,
- ✓ L'application des règles et de la procédure de Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT),
- ✓ La mise en œuvre des moyens de prévention adaptés aux risques rencontrés.

Issu de la réalité du terrain, ce guide s'appuie notamment sur différents cas qui illustrent les principales situations rencontrées et les mesures à prendre pour réaliser les opérations en sécurité.

« En 2023, plus de 230 endommagements de réseaux électriques lors de la réalisation de travaux sur les installations de télécommunication ont occasionné 17 accidents dont 4 blessés graves. En 2022, 20 accidents ont eu lieu dont 2 décès et 5 blessés graves. En rappelant les règles à respecter et les mesures de prévention à mettre en œuvre, le guide « Pose et dépose d'un poteau et autres travaux à proximité d'un réseau électrique aérien » permettra d'améliorer la sécurité de ces interventions » explique Didier Petitcolas, Responsable du domaine Energies et Réseaux à l'OPPBTP.

Le guide est disponible en téléchargement gratuit sur preventionbtp.fr

À propos de l'OPPBTP

L'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTP) est une structure paritaire, créée en 1947, sous tutelle du ministère du Travail. Sa gouvernance, assurée par des représentants des organisations professionnelles et des organisations syndicales du secteur de la construction, garantissant le bon équilibre entre employeurs et salariés dans les choix et les décisions stratégiques.

L'OPPBTP est composé d'experts en prévention issus du terrain qui accompagnent, au quotidien, les professionnels et les acteurs du BTP. Il a pour missions, l'**expertise** pour identifier les solutions de prévention, la **promotion** en construisant les arguments et portant le message de prévention auprès des acteurs de la construction, et l'**accompagnement** des entreprises et autres acteurs de la construction, en assistance technique, conseil et formation.

L'OPPBTP s'appuie sur des équipes réactives, disponibles, engagées et professionnelles. Composé de 350 collaborateurs répartis dans 12 agences régionales, l'OPPBTP accompagne les entreprises pour développer leur culture prévention en mettant en place des actions collectives ciblées et individuelles.

Il propose une offre de services élaborée pour tous, quels que soient la taille de l'entreprise, le métier ou le niveau de maturité en prévention. L'Organisme fait de la prévention un **véritable levier de performance et de progrès**.

Pour répondre aux besoins des entreprises et des partenaires du BTP, l'OPPBTP propose des offres en présentielles et distancielles :

#information pour connaître l'actualité de la prévention : l'Organisme propose des guides techniques, fiches pratiques mais également l'actualité la plus récente de la prévention et un contact permanent sur les réseaux sociaux, accessible depuis preventionbtp.fr.

#assistance technique en ligne pour des réponses immédiates et gagner en simplicité, notamment sur le site preventionbtp.fr : des experts répondent aux questions en ligne. Les entreprises disposent également d'un espace personnel pour gérer toutes les démarches (PPSPS, Document Unique...).

#assistance technique terrain pour être accompagné sur les chantiers : des conseillers de l'OPPBTP assistent les entreprises pour conduire des diagnostics et proposer des solutions pour améliorer les performances en prévention des entreprises. Afin de diffuser l'information, ils organisent des réunions de sensibilisation sur les sujets d'actualité tels que les travaux en hauteur, le risque routier....

#conseil afin de répondre aux interrogations les plus pointues : les experts de l'OPPBTP accompagnent les entreprises dans leurs démarches de management de la prévention et de conduite du changement.

#formation 100% BTP destinée aux professionnels avec des modules spécialisés en présentielles et distancielles.

#formation initiale pour former les futurs professionnels du BTP à la prévention : les enseignants et les étudiants bénéficient de formations élaborées par l'OPPBTP et ses partenaires.

Retrouvez l'OPPBTP sur preventionbtp.fr et oppbtp.com.



SERVICE DE PRESSE

CLC Communications • 01 42 93 04 04
Jérôme Saczewski • j.saczewski@clccom.com
Christelle Grelou • c.grelou@clccom.com
Ingrid Jaunet • i.jaunet@clccom.com
Anaëlle Djadjo • a.djadjo@clccom.com

OPPBTB

Solange Delpech • 01 46 09 26 76
Solange.delpech@oppbtp.fr
Timothée Boyrivent • 01 46 09 26 54
Timothee.boyrivent@oppbtp.fr